

<p style="text-align: center;"><b>LA VILLE DE GRIGNY RECRUTE</b> <b>dans le cadre d'emploi des agents de catégorie A</b> <b>Un(e) Directeur (trice) de l'Action Culturelle</b></p>
--

IL ou elle sera placé(e) sous l'autorité du Directeur Général adjoint opérationnel.

**MISSIONS :**

✓ **Animer une politique culturelle**

- Analyser les besoins culturels et les conditions d'accès à l'offre culturelle,
- Intégrer le projet culturel à la politique d'offre de services et d'attractivité de la collectivité,
- Accompagner la formalisation d'un projet de développement culturel territorial,
- Décliner un projet et des orientations en dispositifs et en programme d'actions,
- Conseiller les élus et les alerter sur les risques économiques et juridiques des projets,
- Superviser la faisabilité technique, économique, juridique des projets,
- Contrôler et sécuriser l'ensemble des procédures administratives liées à la réalisation des projets et à la mise en œuvre des dispositifs,
- Arbitrer et opérer des choix stratégiques et techniques en matière d'aménagement, d'équipement et de programmation artistique et culturelle,
- Négocier avec la hiérarchie les moyens de la mise en œuvre,
- Concevoir et piloter la stratégie de communication culturelle et la création de supports de communication.

✓ **Impulsion, pilotage et évaluation de projets culturels**

- Favoriser la mise en réseau des établissements et veiller à la cohérence de la programmation artistique,
- Concevoir des dispositifs d'aide et d'accompagnement pour faciliter et favoriser la production et la diffusion des projets culturels,
- Définir les conditions d'éligibilité, de pertinence et d'évaluation des projets et accompagner les porteurs de projet,
- Analyser des projets aux plans éthique, artistique, technique, juridique et financier
- Proposer les composantes des projets culturels (politique tarifaire, espaces de médiation, communication),
- Contribuer à la définition du projet de développement des espaces et des équipements culturels par rapport à leur environnement territorial et social, du cadre de vie et de l'espace public,
- Concevoir des événements à l'échelle locale, régionale ou nationale,
- Programmer et organiser des manifestations culturelles,
- Favoriser la prise en compte des nouveaux publics et en particulier, des publics éloignés de l'offre culturelle.

✓ **Développement et animation de partenariat**

- Développer une veille prospective sur les pratiques émergentes et les créations innovantes,
  - Concevoir des indicateurs et piloter des dispositifs d'observation et d'évaluation,
  - Participer au cahier des charges de demande d'évaluation de la politique culturelle,
  - Exploiter les résultats des observations et des évaluations dans l'ajustement ou la définition des stratégies de développement (offre, fréquentation, économie),
  - Capitaliser et valoriser des démarches de développement culturel.
- ✓ **Piloter la réalisation et la construction d'un équipement culturel multi fonctionnel**
- Suivi programmation,
  - Coordination équipe projet.

**PROFIL :**

- Connaissance des enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques culturelles et des politiques publiques,
- Evolution des pratiques artistiques dans les différents domaines de la culture,
- Enjeux, acteurs culturels et histoire du territoire,
- Enjeux des intercommunalités,
- Management public territorial,
- Techniques de dynamique de groupe, d'écoute,
- Tableaux de bord,
- Techniques de concertation.
- Avoir des compétences affirmées dans le management de personnel et dans la conduite du changement.
- Etre disponible.